



La revue *Aleph. langues, médias et sociétés* est approuvée par ERIHPLUS. Elle est classée à la catégorie B.

Le palais Aziza bent es sultan : histoire mouvementée du dernier témoin de l'ensemble de la Djenina d'Alger

قصر عزيزة بنت السلطان: تاريخ حافل بالأحداث للشاهد الأخير لجنينة الجزائر بأكملها
The Aziza bent es sultan palace: an eventful history of the last witness of the Djenina complex in Algiers

HOCINE MALIKA - ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

	Submission	Publication numérique	Publication Asjp
	10-06- 2022	16-07-2022	31-03-2023

Éditeur : Edile (Edition et diffusion de l'écrit scientifique)

Dépôt légal : 6109-2014

Edition numérique : <https://aleph.edinum.org>

Date de publication : 16 juillet 2022

ISSN : 2437-1076

(Edition ASJP) : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/226>

Date de publication : 31 mars 2023

Pagination : 181-210

ISSN : 2437-0274

Référence papier

Malika Hocine, « Le palais Aziza bent es sultan : histoire mouvementée du dernier témoin de l'ensemble de la Djenina d'Alger », *Aleph*, Vol 10 (2) | 2023, 181-210.

Référence électronique

Malika Hocine, « Le palais Aziza bent es sultan : histoire mouvementée du dernier témoin de l'ensemble de la Djenina d'Alger », *Aleph* [En ligne], Vol 10 (2) | 2023, mis en ligne le 17 juillet 2022. URL : <https://aleph.edinum.org/8034>

Le palais Aziza bent es soltan : histoire mouvementée du dernier témoin de l'ensemble de la Djenina d'Alger

قصر عزيزة بنت السلطان: تاريخ حافل بالأحداث للشاهد الأخير لجنية الجزائر بأكملها

The Aziza bent es soltan palace: an eventful history of the last witness of the Djenina complex in Algiers

MALIKA HOCINE - (LAE), BP N° 177 EL HARRACH, ALGER 16200 -
ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME, EPAU

Introduction

La Médina d'Alger a connu, depuis l'installation des ottomans¹, un important développement architectural et urbanistique² essentiellement dû aux activités maritimes³ La richesse procurée de ces activités maritimes s'est concrétisée par une multitude de réalisations et d'édifications (fondouks, maisons, mosquées...) dans la Médina, mais aussi par la construction de maisons et notamment de belles et grandes maisons, appelées palais. Ces édifices intra-muros sont très jolis⁴ notamment ceux construits par les pachas et les deys⁵

Actuellement, ces palais constituent une richesse inestimable et présentent une originalité extraordinaire par leur implantation, leur architecture et leur organisation qui reflètent un long savoir-faire sur le plan environnemental, patrimonial, culturel, architectural...

Le palais Aziza est classé monument historique en 1887 sous l'appellation de *Dar Bent es Soltan* pour l'intérêt architectural qu'il représente, d'une part et pour être le dernier témoin de l'ensemble de la Djénina⁶ d'autre part. Son classement est reconduit le 20 décembre 1967, selon l'ordonnance n° 67-281 du

1. Depuis 1516, le corsaire ture Kheïr ed-Dine installe sa capitale à Alger (quand la population lui demanda l'aide contre l'ennemi). Il en fait une ville fortifiée en construisant d'imposants remparts qui sont à l'origine de la Médina d'Alger. L'accroissement de la ville se traduit par un développement des espaces bâtis, notamment des maisons et des équipements publics. Le bey Kheïr ed-Dine fait prospérer la ville en combinant la force militaire et le développement du commerce. La ville est prospère jusqu'au XIXe siècle, date de la conquête française. F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Roma, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., 1993, p. 96.

2. *Idem.*, p. 94.

3. F. D. De Haëdo (Traduit de l'espagnol par : MM. le Dr. Monnereau et A. Berbrugger), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Paris, 1870, [s.l.], p. 90.

4. *Idem.*, p. 39.

5. L. De tassy, *Histoire du royaume d'Alger*, Amsterdam, Henri du Sauzet, 1725, p. 165.

6. L. Golvin, *Palais et demeures ...*, op. cit., p. 11.

20 décembre 1967⁷ pour atteindre le statut de patrimoine universel en 1992. Ce double classement dénote de la reconnaissance et de l'importance octroyées par les instances nationales et internationales à ce joyau architectural et urbain.

Ce monument qui caractérise la Médina d'Alger est un monument qui a été miraculeusement épargné des différentes démolitions qu'a connues la ville, en particulier la partie basse à l'époque française.

Le palais Aziza qui abrite actuellement le Siège de l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels protégés (OGEBC), se situe à la place *des Martyrs*⁸, en face de la mosquée *Ketchaoua*⁹ et de *Dar Hassan Pacha*, à l'aboutissement de la rue *de La Lyre* et la rue *de Chartre*, dans la partie basse de la Médina, au cœur d'Alger. (Figure 1)

Elle est délimitée par :

- La place Cheikh-Ben-Babis, la mosquée Ketchaoua et le palais Dar Hassan-Pacha au Nord.
- La place des Martyrs, ex-place du Gouvernement au Sud.
- La rue Aoua-Abdelkader, ex-rue du Divan à l'Est.
- La rue Ben-Ferhat, ex-rue de Soudan à l'Ouest.

Son accès se fait à partir de la place Cheikh-Ben-Badis, ex-place du Cardinal-Lavigerie.

Figure 1 : La localisation du palais Aziza Bent es Soltan à la basse Médina d'Alger



7. L'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques a été promulguée pour élucider les questions se rapportant au patrimoine culturel après l'Indépendance. Cette loi est venue constituer le premier jalon dans le parcours que l'Algérie indépendante a décidé de suivre pour la préservation et la mise en œuvre de son patrimoine historique et naturel, pour constituer une barrière contre le pillage et la destruction des monuments et des sites déjà classés, et enfin pour procéder également à l'identification de tous les monuments et les sites historiques et naturels du patrimoine national qui feront l'objet d'un inventaire à l'échelle nationale. Elle a ainsi posé les principaux fondements de la législation algérienne en matière de la protection du patrimoine. Voir *Le journal officiel de la République Algérienne*, N° 7 du 23 janvier 1968. Disponible sur : < http://www.joradp.dz/JO6283/1968/007/F_Pag.htm >

8. Il s'agit de l'Ex-place du Gouvernement. Voir à ce sujet : *Le palais Dar Aziza face aux grandes transformations à l'époque française*, pp. 26-27.

9. Il s'agit de l'Ex-Cathédrale catholique. Voir à ce sujet : *Le palais Dar Aziza face aux grandes transformations à l'époque française*, p. 28.

I. Considérations linguistiques et architecturales

I.1. La dénomination de la maison de Aziza : entre *Dar* et *Palais*

Dar est un mot utilisé pour désigner une habitation. *Dar* du mot *dāra*¹⁰ désigne un espace qu'entourent des murs ou des constructions. Dans l'habitation musulmane, un vide intérieur est aménagé, en tant que cour, élément essentiel dans un *dar*¹¹ qui est entourée par des chambres où il est possible d'y vivre retranché du monde extérieur.

Dans ce sens, *Dar* est le nom qui renvoie à tous types d'habitations ayant une cour. Il peut alors être une maison modeste, une maison de bourgeois ou encore une maison de riche ou de personnalité importante qui est alors un *palais*.

D'après L. Golvin, *Palais* et *Dar* sont deux types de maison, à la Médina d'Alger, et chacune de ces types de maison présente des caractéristiques assez originales¹² :

- Palais est une maison riche, par contre *Dar* est une maison modeste.
- Toutes les pièces s'ordonnent autour d'un patio qui, dans les maisons modestes, est considéré comme un lieu de passage qu'un lieu de séjour. Par contre, dans les palais, le patio est considéré comme un lieu où se déroule une activité intense en raison de la présence d'une importante domesticité.
- On accède au patio par l'intermédiaire de *squifa* qui, dans les palais, constitue des salons de réception ou des salles d'audience. Dans la maison modeste, la *squifa* joue le rôle de salle d'attente pour le visiteur pour s'annoncer.
- Toutes les maisons connues disposent d'un puits ou d'une citerne, souvent des deux. Ces caves ont servi surtout à l'entrepôt de denrées alimentaires : huile, viandes séchées, sacs de céréales, etc.
- Au second étage se trouve généralement, dans les palais, une belle pièce (salon d'honneur) précédé d'une double galerie.
- Les maisons sont toutes couvertes de terrasses accessibles. Généralement, dans les palais ces terrasses comprennent des pièces de repos ou de réception intime et des belvédères. Dans les maisons modestes, on n'y trouve qu'un petit réduit et des séchoirs à linge.

10. *Entourer*

11. *L'Encyclopédie de l'Islam*, GIBB, (H. A. R.), Kramers, (J. H.), Levi-Provençal, (E.) et autres, Paris, Editions Leiden E-J-Brill, Nouvelle édition G.-P. Maisonneuve et Larose S. A., 1991 (3e impression), p. 116.

12. L. Golvin, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, Alger, INAS, 2003, pp. 79-80.

- Les palais étaient dotés de Douera pour loger, généralement, les hôtes de passage, en dehors de l'intimité de la famille.
- Les différents espaces des palais sont toujours décorés (squifas, patio, galeries, chambres, ...) par du marbre, les stucs et les zelliges toujours d'importation. Par contre, les maisons modestes n'utilisent que des carreaux de céramique.
- L'arc en accolade n'apparaît que dans les palais. Cependant, les arcs brisés outrepassés et le plein cintre ne se voient que dans les ouvertures de maisons modestes.

D'après ces différentes caractéristiques, on déduit inéluctablement que cette maison est plus un *palais* qu'un *dar*. De ce fait, l'habitation Aziza peut alors être nommée *Palais Aziza*.

1.2. Composition architecturale et spatiale du palais Aziza Bent es Soltan

Le palais Aziza se présente sous forme d'un carré long avec un patio situé au centre. L'entrée principale se fait du côté nord-est, à partir de la place Cheikh-Ben-Badis (ex-place du Cardinal-Lavigerie), en face de la mosquée Ketchaoua par une porte monumentale.

Il est constitué de deux niveaux (le rez-de-chaussée et l'étage supérieur), d'un entresol¹³, d'un sous-sol¹⁴ et d'une terrasse.¹⁵ Il se caractérise par un jardin donnant sur la place *des Martyrs* qui est considérée comme une tentative pour retrouver l'histoire d'un lieu, celui de la *Djénina* qui a disparu¹⁶ Il se compose de :

- Le patio représente le centre du palais. Il se développe sur une surface carrée avec une différence de niveau par rapport à la galerie. Les galeries, qui entourent le patio sur quatre côtés, sont constituées de deux plans verticaux, le premier est caractérisé par une face ajourée d'arcades, le second se définit

13. L'entresol peut être aussi appelé le niveau intermédiaire. Cet étage à demi-niveau est desservi à partir du patio par une rampe d'escalier droit. Il se trouve au-dessus des espaces d'eau (l'aile sud-est du palais). On y trouve trois pièces qui s'organisent autour d'un espace rectangulaire. Ces pièces sont éclairées par des fenêtres de petites dimensions qui donnent sur la place des Martyrs ou sur la rue Ben-Ferhat, ex-rue *de Soudan* ou sur la rue Aoua-Abdelkader *ex-rue du Divan* et aussi sur la galerie du palais.

14. Ce niveau, correspondant durant la période ottomane au niveau du rez-de-chaussée, représente actuellement le sous-sol occupé par des commerces. Les boutiques de commerce qui se trouvent tout au long de la rue Aoua-Abdelkader et de la rue Ben-Ferhat ont le même aspect extérieur, mais avec un intérieur différent qui a subi plusieurs transformations notamment lors de l'époque française.

15. C'est un espace accessible à partir de la cage d'escalier principal du palais. Elle comprend plusieurs niveaux à différence seulement d'une marche environ.

16. Voir à ce sujet : La Djénine et son rôle dans l'histoire de la Médina d'Alger (palais du Dey), pp. 18-21.

par une paroi ponctuée par les grandes portes et fenêtres des pièces. C'est à partir de ces galeries que se fait l'accès aux différentes pièces à l'étage. (figure 2) C'est autour de ce patio que s'organisent de grandes pièces oblongues sur trois ailes (l'aile nord-est, nord-ouest et sud-ouest), l'aile sud-est étant définie par des espaces de service et d'eau. L'accès au patio se fait à partir de la *squifa*, qui est un hall de forme carrée qui conduit vers le patio et le reste du palais¹⁷

Figure 2 : Le patio et les galeries du palais Aziza

Les galeries du patio du palais Aziza Bent es Soltan



Source auteur: Cliché personnel (Juillet 2006)

Le patio du palais Aziza Bent es Soltan



Source : L'Algérie catholique, article : *Sous les turcs : l'actuel palais de l'archevêché servait d'hôtel aux ambassadeurs*, par MURAT (H.), n° 1, Mai 1936, Alger, p. 7.

Tous les espaces du palais Aziza s'organisent autour du patio. Il est considéré comme l'âme de toutes les habitations de la Médina d'Alger, car c'est autour de lui que se déroule la vie quotidienne. Et c'est à partir de lui que la lumière du jour y pénètre pour enfin entrer dans les différents autres espaces.

- Les chambres. À partir du patio (au rez-de-chaussée) ou de la galerie (à l'étage), s'ouvrent des portes à deux vantaux sur des chambres de forme rectangulaire beaucoup plus longue que large¹⁸ En face de la porte (mais pas toujours), mais pas tout à fait sur son axe de symétrie, il y a une alcôve qui permet d'élargir un peu la pièce. Dans certaines chambres, notamment à l'étage supérieur, aux deux extrémités des chambres, il y a deux sous-espaces séparés par des arcades transversales ce qui permet aussi d'allonger la pièce.

17. Il constitue l'ancienne Squifa du palais qui a été détruite en partie lors des différents aménagements et destruction de la Djénina à l'époque française.

18. Cette longueur est expliquée par le fait que le plancher est soutenu par des rondins de *Thuja* qui ont difficilement des longueurs rectilignes supérieurs à 3 mètres.

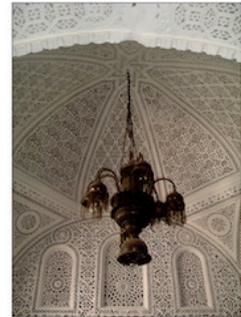
- La pièce 4 (L'aile sud-est) « Pièce (Salon d'honneur) » représente la pièce la plus luxueuse du palais. L. Golvin¹⁹ l'appelle le *Salon d'honneur*, alors que la tradition la reconnaît comme *la chambre de la princesse*. Elle est réputée pour son plafond de bois qui est d'une admirable décoration géométrique et pour son espace intime couvert par une magnifique coupole, décorée en plâtre, sur quatre pendentifs à quatre arcs en plein cintre. Cet espace se trouve face à la porte d'entrée, et dans le même axe. (Figure 3)

Figure 3 : Le salon d'honneur, une originalité du palais Aziza Bent es Soltan

Le Salon d'honneur



La coupole de l'espace intime du Salon d'honneur



Source auteur : Cliché personnel (juillet 2006)

- Les espaces de service (la cuisine, le Hammam). Ces espaces se trouvent dans l'aile sud-est du côté du patio qui est plus complexe car il regroupe plusieurs espaces avec une hauteur sous plafond très basse comparée aux autres pièces. Il est représenté par les espaces d'eau au-dessus desquels se trouvent les espaces de service constituant ainsi l'entresol. À partir du côté gauche de cette aile, il y a deux portes jumelées qui caractérisent la galerie du patio.
- L'une donne sur l'ex-cuisine de forme trapézoïdale et sur l'ex-buanderie.
- L'autre porte mène à un espace de forme rectangulaire, c'est l'ex-hammam, récemment restauré, ayant un prolongement menant à ex-chambre chaude, couvert d'une coupole. (Figure 4) Cette partie appelée *Espace d'eau* est due à la présence d'un puits au sous-sol, d'où la raison de l'emplacement des espaces d'eau dans cette partie du palais.

19. L. Golvin, Palais et demeures ..., op. cit., p. 43.

Figure 4 : Le Hammam du palais *Aziza Bent es Soltan*

Source Auteur : Cliché personnel (juillet 2006)

Tous les espaces caractérisant les palais de la Médina se trouvent dans le palais de dar Aziza. Ainsi, ce dernier est le prototype des palais de la Médina d'Alger.

La richesse et l'originalité des différents espaces architecturaux, constituant l'ensemble du palais Aziza, considéré comme un « ... *bijou d'architecture mauresque* »²⁰, ont provoqué la mobilisation des professionnels et des citoyens jaloux de leur patrimoine et de la richesse architecturale de ce quartier. Ces derniers ont procédé à son intégration dans le périmètre de classement de la Médina, érigée en 1991, comme patrimoine national et puis classé comme patrimoine universel par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) en 1992 et cela pour assurer sa préservation.

Cette vive protestation a provoqué le déploiement de plusieurs efforts pour sa restauration. Ainsi, le chantier de restauration fut installé dès le début de 1990 et achevé en 1993. Suite à cela, le quartier fut affecté comme siège de l'*O ce National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés* (OGEBC), affectation qu'il gardera jusqu'à nos jours.

2. Les conditions d'édification du palais *Aziza Bent es Soltan*

La structure interne de la Médina d'Alger qui a pris sa forme définitive pendant l'époque ottomane s'est constituée, comme toutes les autres villes musulmanes, de plusieurs quartiers qui s'organisaient autour de quelques axes et parcours principaux²¹ Pour désigner un quartier, le mot employé le plus couramment est *Houma* suivi d'un complément déterminatif. Il est ainsi identifié par un nom

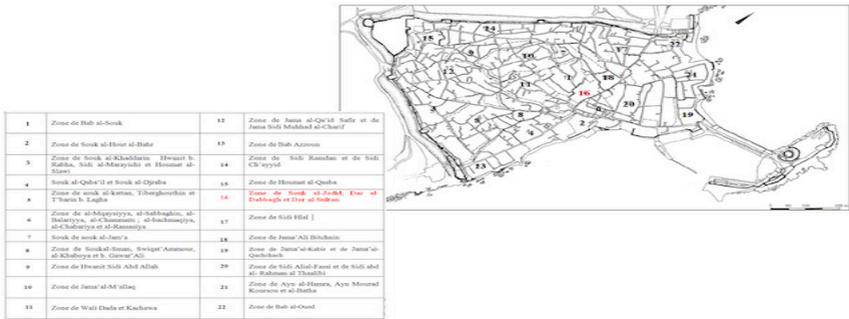
20. A. Pons Mgr, *La nouvelle église de l'Afrique*, Tunis, 1930, p. 150.

21. La voie fondamentale qu'est la grande rue du marché (*Souk El-Kébir*) relie deux parties principales : *Bab el-Oued* et *Bab Azzoun*, en traversant la ville du Sud au Nord. De ce marché (*Souk El-Kébir*) part un deuxième axe d'importance primordiale, la rue de la Marine qui relie le centre de la ville au port. Tandis que ces axes principaux structuraient la partie basse, la partie haute de la

propre - celui d'un édifice religieux (mosquée ou *zaouïa*) ou public (bain), celui d'un élément urbain (fontaine, puits, four) - ou par une certaine particularité de la topographie du lieu²² Dans cette perspective, S. Missoum affirme que la Médina est constituée de vingt-deux zones dont chacune englobe plusieurs quartiers²³ dont l'identification s'est faite de plusieurs manières.

Cependant, le palais Dar Aziza fait partie de la seizième zone qui contient la Zone de *Souk al-Jadid*, *Dar al-Dabbagh* et *Dar al-Sultan*. Il fait partie précisément du quartier *Dar al-Sultan* qui doit son nom à la présence de *Dar al Soltan* appelé *Al Djénina*. (Figure 5)

Figure 5 : Identification de l'implantation du palais Aziza par rapport aux autres quartiers de la Médina d'Alger



Source : S. Missoum, Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle, [CD-ROM]. ÉDISUD-INAS, Alger, 2003,

La date exacte de la fondation du palais Aziza bent Dey est très imprécise, mais elle est située éventuellement entre 1666 et 1672²⁴ Dar Aziza a été édifée par le Bey Redjeb « *Ce palais nommé, selon une tradition orale, DAR AZIZA, fille du Dey (lequel ?) qui en aurait fait don à l'une de ses filles nommée Aziza, laquelle avait épousé un Bey de Constantine. Ces faits se seraient situés vers la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle* »²⁵

Le mariage a eu lieu à Alger où il a fait sa résidence habituelle et construit, pour son épouse (Aziza), un palais dit *Dar Aziza*, et ceci après avoir choisi un terrain très stratégique dans la partie basse de la ville, tout près du *palais des Deys et aux croisements de plusieurs axes importants constituant la Médina d'Alger*. Médina s'organise le long de deux axes transversaux, la rue Porte-Neuve et la rue de la Citadelle. F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, p. 96.

22. S. Missoum, Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle, ÉDISUD-INAS, Alger, 2003, p. 81.

23. *Idem.*, p. 82.

24. L. GOLVIN, Palais et demeures ..., op. cit., p. 17.

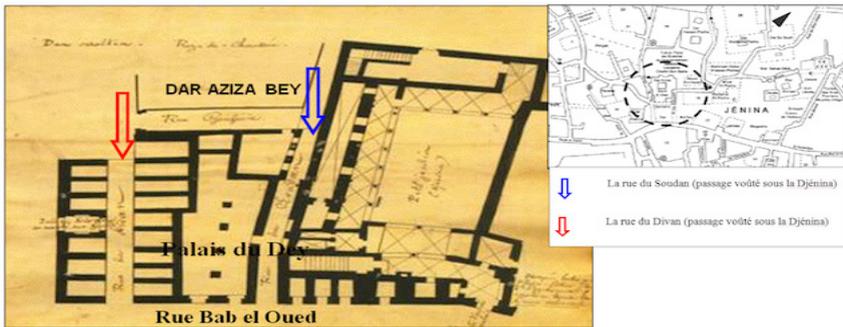
25. *Idem.*, p. 32.

La proximité de cette demeure résidentielle à la Djénina a incité son annexion à cette dernière (à la Djénina) par le souverain de la Médina d'Alger pour le service de résidence temporaire aux beys de Constantine, lorsqu'ils se rendaient à Alger pour verser l'impôt, car le Bey Redjeb, qui a pris le commandement de la province de l'Est, a amené avec lui son épouse.

Ainsi, pendant tout le temps où *Dar Aziza* hébergeait les beys qui venaient apporter l'impôt triennal vers la fin du XVI^e siècle et au début XVII^e siècle, elle porta alors le nom de *Dar Diaf*²⁶ Au début du XVIII^e siècle, elle a recueilli les missionnaires chrétiens qui venaient en Algérie pour le rachat des esclaves. Elle a servi également comme résidence aux chargés de missions des puissances étrangères en rapport avec les *Djénina*²⁷ et comme hôtel pour les ambassadeurs et les religieux²⁸ Au début de XIX^e siècle (1817), elle a servi, durant quelque temps, comme magasin d'objet du Beylik²⁹

Les plans établis au début de la période française montrent que le palais Dar Aziza, se trouvant derrière le palais du Dey, est annexé à la *Djénina* par deux rues qui la longent sur les deux façades nord-est et sud-ouest qui sont la rue du *Divan* et la rue du *Soudan* qui se prolongeaient sous le palais du Dey par deux passages voûtés qui le traversaient pour aboutir à la place du *Gouvernement*³⁰ (Figure 6)

Figure 6: La relation du palais Aziza avec la *Djénina*



Source 1 : S. MISSOUM, *Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle*, édition ÉDISUD, INAS, Alger, 2003. Traitée par l'auteur.

26. A. DEVOULX (édition critique par B. BELKADI et M. BENHAMOUCHE), *El Djazaïr, histoire d'une cité : d'Icosium à Alger*, ENAG éditions, Alger, 2003, p. 215.

27. L. GOLVIN, *Palais...*, *op. cit.*, p. 31.

28. *Idem.*, p. 31.

29. A. DEVOULX, (édition critique par B. BELKADI et M. BENHAMOUCHE), *El Djazaïr...*, *op. cit.*, p. 215.

30. Ces deux passages sont censés être fermés la nuit pour plus de sécurité.

S. MISSOUM, *Alger à l'époque ...*, *op. cit.*, p. 148.

Selon toujours ce texte, le palais Aziza est constitué de trois niveaux, un rez-de-chaussée et deux autres étages supérieurs et une terrasse. Avant le terrible tremblement de terre de 1716 ayant secoué Alger, elle en avait ainsi trois niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, « *c'est l'un des plus beaux hôtels avant le tremblement de terre de 1716... il avait avant cette époque 3 étages, depuis, il ne lui en reste plus que deux* »³¹ S'agit-il d'un niveau supérieur ou d'un sous-sol ? Rien ne démontre qu'il s'agissait de l'un ou l'autre.

Les plans du palais Aziza, établis au début de la période française, en particulier les plans établis par l'architecte A. Ravoisié³², montrent les anciens plans du palais tels qu'ils étaient à l'époque ottomane. Ils montrent clairement qu'à cette époque, le palais Aziza, qui se présente sous forme d'un L, est constitué de trois bâtiments distincts : (Figure 11)

1. Le Palais. Le bâtiment le plus important est la bâtisse du palais dont l'entrée principale, qui se faisait à partir de la rue du *Soudan*, donne sur un vestibule (*Squifa*). Il s'organise autour d'une cour centrale (patio) de dimensions importantes³³
2. La Douera. Le deuxième bâtiment est la bâtisse qui est l'annexe du palais appelée *Douera* puisqu'elle a sa propre *Squifa* et son propre accès. Cette annexe (*Douera*) se compose d'une cour centrale réduite (patio) bordée de deux côtés de galeries. Elle possède trois pièces qui s'ouvrent de part et d'autre sur ce patio. Deux pièces sont de dimensions moyennes, alors que la troisième pièce, d'après ses dimensions très réduites, est une réserve alimentaire. La plupart des demeures importantes, écrit A. Raverau³⁴, avaient pour annexe une maison (*ouera*), et quelquefois, elles en disposent de plusieurs. Cette petite maison est fidèlement organisée comme une importante demeure, mais avec des dimensions bien plus réduites et avec des matériaux différents et moins chers, des portes plus basses, des

31. L., GOLVIN, Palais et demeures ..., op. cit., p. 31.

32. Il a été chargé de la discipline *architecture* au sein de la mission d'exploration scientifique en Algérie durant laquelle il a réalisé un nombre très important de dessins : plans, coupes, élévations, détails, relevés d'inscriptions tumulaires, dessins de sculptures et autres vestiges, tous d'un intérêt scientifique indéniable.

A. KOUMAS et N. CHEHRAZADE, *L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du XIX^e siècle*, Paris, Editions du Patrimoine, 2003, p. 34.

Les plans de l'architecte A. Ravoisié, effectués en 1831, ont été dessinés au dépôt général de la guerre.

L., GOLVIN, *Palais...*, op. cit., p. 32.

33. Voir à ce sujet : Présentation du palais Dar Aziza (Composition architecturale et spatiale), pp. 9-12.

34. A. RAVERAU, *La Casbah d'Alger, et le site créa la ville*, Sindbad, Paris, 1989, p. 59.

chambres réduites ainsi que l'escalier étroit, « *une seule grande maison pouvait être entourée d'une ou plusieurs Douïras, habitation attenante beaucoup plus petite qui abritait soit un couple de serviteurs, soit le fils aîné ou une concubine. Une maison ne disposant pas de ce logement annexe pouvait permettre aux serviteurs d'occuper au moins une des pièces du patio* »³⁵

3. L'Ensemble central. Entre la Douera et le palais, il y a un autre corps de bâtiment que nous appelons *Ensemble central*. C'est un espace reliant ces deux derniers bâtiments, à savoir le palais et la Douera. Cet ensemble comprend un vestibule qui dessert trois pièces de dimensions réduites et une cage d'escalier à trois volées qui conduit à la terrasse. Cet ensemble est en communication avec le palais à travers une pièce qui assure un accès à l'espace intermédiaire. Par conséquent, ceci laisse présumer que cet ensemble est réservé aux domestiques du palais.

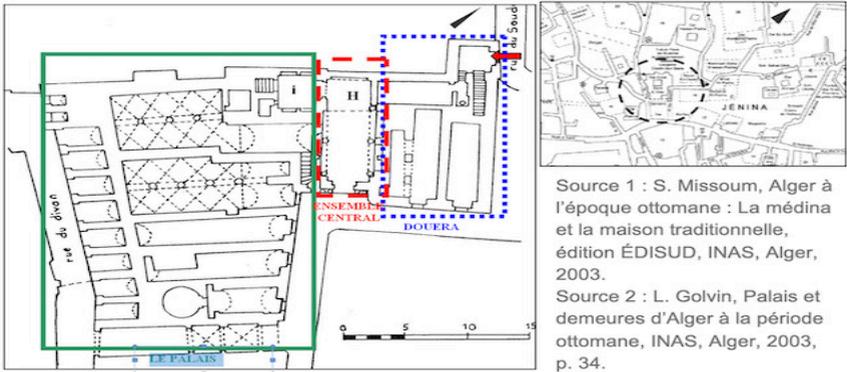
L'analyse du plan de l'étage permet de constater que la Douera n'a aucune relation ni avec l'ensemble central, ni avec le palais, mais il est possible qu'à un certain moment, il y avait une relation entre ces trois bâtisses et cela à travers un passage existant entre deux espaces, appartenant à la Douera et au palais, mais qui a été condamné à une certaine époque pour isoler la Douera et protéger alors le palais de tout étranger.

Ainsi, à partir d'une certaine époque de leur histoire, le palais et la Douera étaient deux bâtisses distinctes avec chacune ses propres espaces (patio et pièces).

La différence de niveaux de ces trois bâtiments (la demeure principale (le Palais) en R +3, la Douera en R +2 et l'Ensemble central en R +3.) permet aussi de conclure que le palais qui a le même nombre d'étages que l'Ensemble central laisse déduire qu'effectivement celui-ci est l'annexe du palais qui est inéluctablement réservé aux domestiques, d'ailleurs, il existe une relation directe à travers la pièce (i) et l'espace intermédiaire (H). Par contre, pour la Douera, plusieurs interrogations restent sans réponse : était-elle alors réservée (à partir d'une certaine période) pour les hôtes, les domestiques du palais ou pour les étrangers ? Rien ne peut nous orienter du fait qu'elle a sa propre entrée et qu'elle est séparée du palais à tous les niveaux.

35. *Idem.*, p. 59.

Figure 7 : La Constitution tripartite du palais Aziza à l'époque ottomane



Le palais Aziza se situe, ainsi, dans un quartier central de la Médina d'Alger, où se concentraient toutes ces activités. La structuration de ce quartier est déterminée par la multiplicité des caractères.

Ainsi, il a le caractère d'un quartier économique vu qu'il est constitué des principaux marchés de la Médina d'Alger, en particulier la rue *Bab el-Oued*³⁶ connue sous le nom de rue *souk el Kébir* et aussi la rue *Bab el-souk*, par la présence des principaux marchés de la ville tels *souk el-Diwan* (marché Diwan) et *souk al-sabbaghin* (marché des teinturiers), et notamment par la présence de *Dar al-Sikka* (hôtel de la Monnaie) considéré comme l'administration des finances, ce qui procure ainsi à ce quartier le caractère d'un quartier de centre financier.

Ce quartier se spécifie aussi par le caractère religieux et culturel, vu la présence de plusieurs édifices religieux *Djama' Essida* (la mosquée es-Saïda), *Djama' el-Pacha Kkeïr-Eddin* (la mosquée Kkeïr-Eddin), *Masjed ed-Diacin* (Mosquée Diacin), *Zaouïa Ch Chorafa*, *Mesdjid Cheikh-Daoud* (Mosquée Cheikh-Daoud), *Djama' Ketchawa* la mosquée Ketchaoua), *Masjed Ech Chammain* (mosquée des Marchands de bougies)³⁷ et édifices culturels *M'cid Ali-Pacha* (école *Ali-Pacha*) et *M'cid ed Diwan* ou (école *ed Diwan*).

La *Djénina* où les deys résidaient et tenaient le Diwan en présence des *Chaouchs*, ou officiers de police de l'armée confère à ce quartier une importance

36. Le long de cette rue se trouvent plusieurs commerces comme commerce de l'orfèvre, commerce de tissage sur soie, de tailleurs, de brodeurs sur cuir, commerce de chaudronniers (saffarin), dinandiers (nekachin), ferblantiers (haddadin), tourneurs sur bois (kherratin) et maréchaux-ferrants (semmarin),

N. ASSARI, *Alger des origines à Régence turque*, Alger, Editions Alpha, 2007, p. 50.

37. Ce qui accentue ce caractère, c'est surtout l'absence complète de tavernes contrairement au quartier Bastion 23, connu par la présence de plusieurs tavernes d'où le nom de la rue *des sept Tavernes* ou *Quartier de Sabâa T'baren*.

primordiale et en fait un lieu de pouvoir. Il forme de fait une sorte de *forteresse* dans laquelle les deys se sentaient en sûreté contre un coup de main de milice. Ainsi, il est considéré comme le centre de l'administration politique et gouvernement de la Médina. Ce qui accentue ce caractère, c'est la présence aussi de l'*Entrepôt de grain d'Achour* et des magasins des grains de dîme qui sont à la charge de manutention de la Médina. Les deys ont ainsi la main mise sur tous les édifices importants qui assurent la survie de la ville.

Ce quartier se caractérise aussi par le caractère résidentiel, puisqu'il y a plusieurs habitations palatiales (palais du dey, palais Aziza, palais Dar Ahmed, palais Dar Hassan-Pacha,...).

La présence de plusieurs Aïn : *Ain Ech Chorafa* (fontaine *Ech Chorafa*), *Ain Ja'far Pacha* (Fontaine *Jaâfar-Pacha*), *Ain Bab al-Souk* (fontaine *Ain Bab al-Souk*) et de Hammam (*Hammam Hassan-Pacha*) ou (*Hammam Sidna*) (bain de *Hassan Pacha*) et *Hammam Al Djénina* offre à ce quartier une richesse hydraulique. Ce qui prouve la présence de sources souterraines d'eau. Ceci nous permet de conclure que l'implantation de la Djénina est peut-être due à ce critère (la présence de l'eau).

Le palais Aziza se présente ainsi comme une partie constituante de ce quartier qui, à son tour, est une partie constituante de la Médina d'Alger, ce qui lui confère ainsi cette originalité et cette dimension.

3. Le palais Aziza Bent es Soltan face aux grandes transformations à l'époque française

3.1. L'appropriation des lieux

Malgré le *traité de capitulation* du 5 juillet 1830³⁸, les conséquences de la colonisation française n'ont pas tardé à se manifester, notamment dans le domaine du patrimoine immobilier de la Médina d'Alger où presque la totalité ainsi que beaucoup d'autres édifices sont cédés ou vendus³⁹ à des privés.

38. Ce traité garantissait la liberté de toutes les classes d'habitants, leur religion, leur propriété, leur commerce et leur industrie.

F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Roma, 1993, p. 98.

39. L'instrument législatif qui réglementait les décisions d'expropriation était la loi promulguée en 1810 sous le règne de Napoléon III et modifiée ensuite par la loi de 1833 en introduisant l'*expropriation pour cause d'utilité publique*. Un décret du gouvernement de l'Algérie à la fin de 1830 avait précisé la détermination et le paiement des indemnités en ce qui concerne les immeubles à exproprier pour l'élargissement des rues, l'embellissement et la salubrité de la ville. Mais les propriétaires expropriés n'ont reçu que des avances considérées comme misérables. En 1832, seulement 20 000 avaient abandonné leurs demeures. *Idem.*, p. 98.

Le même sort fut réservé aux édifices sacrés. De 1830 à 1832, cinq mosquées principales furent démolies parce qu'elles se trouvaient sur des terrains prévus pour les nouveaux aménagements de la ville et 32 autres furent destinées à divers services d'utilité publique. D'autres encore furent transformées en églises. Ce fut le cas de la mosquée *Ketchaoua*, qui devient, par force, depuis 1832, la principale cathédrale catholique d'Alger.

Après la prise de possession de la plupart des bâtiments, les premières interventions urbaines seront effectuées dans le but d'adapter le tissu urbain à l'image des nouveaux occupants, car l'aspect introverti de l'espace urbain de la ville musulmane demeure insignifiant et incompréhensible pour des gens ayant une culture qui évaluent un espace urbain par ses aires publiques et vastes.

De ce fait, les premières interventions des Français ont été effectuées en vue de réorganiser l'espace urbain en créant des places et en élargissant les rues⁴⁰.

La première intervention⁴¹ dans la ville fut d'ailleurs la création de la Place du *Gouvernement*, l'actuelle *Place des Martyrs*, située dans une place stratégique, proche de l'ancien palais du Dey, de la Djénina et au croisement des trois axes principaux qui conduisaient respectivement à la porte nord (*Bab el Oued*), la porte sud (*Bab Azzoun*) et au port (*Bab el-Djazira*).

La réalisation de cette place a nécessité la démolition d'importants édifices qui s'élevaient à l'intérieur du périmètre prévu, dont la *mosquée es Saïda* et la *Djénina*. Pour cela, on a arrêté un projet d'alignement pour les principales artères : la rue *Bab el Oued*, la rue *Bab Azzoun* et la rue *de la Marine* qui étaient élargies suivant les anciennes rues existantes⁴².

Le premier projet d'ensemble date de 1846⁴³ dans lequel on a prévu des voies accessibles aux voitures. De là, la commission des alignements a projeté le percement de deux voies : la rue *de La Lyre*, prolongée par la rue *Bruce*, et la rue *du Centre*. Mais le projet ne fut approuvé qu'en 1855 pour cause d'insuffisance de ressources financières.

40. Dans cette perspective, la commission de voirie fut instituée au lendemain de l'arrivée des Français (le 6 juillet 1830).

R. Lespes, Alger, études de géographie de l'histoire urbaine, Alcan, Paris, 1930, p. 221.

41. Ces travaux de réaménagement sont effectués précisément pour des exigences fonctionnelles car il fallait assurer le contrôle militaire et la circulation des véhicules de l'armée.

42. F. Cresti, Contribution..., op. cit., p. 104.

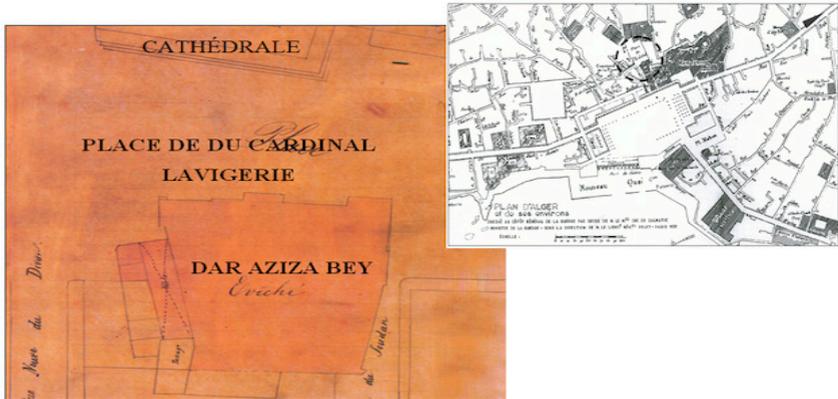
43. Le premier projet d'ensemble qui date de 1837 présenté par l'ingénieur Pelet fut critiqué. Et l'autre plan de projet d'urbanisme général présenté en 1846 par l'architecte Giauchain sera, lui, bloqué pour un certain temps pour manque de moyens financiers jusqu'en 1855.

R. Lespes, Alger, études..., op. cit., p. 225.

Après cette date, d'autres rues ont été ouvertes dans le tissu urbain de la Médina telles que la rue de *La Lyre*, qui allait se heurter aux escaliers de la mosquée *Ketchaoua*. Elle a abouti sur la place *du Cardinal-Lavigerie* aménagée en face du palais Aziza avec l'élargissement des deux rues transversales (la rue *du Divan* et la rue *du Soudan*) qui mènent vers l'axe *Bab el Oued-Bab Azzoun*. C'est durant ces années que cette partie où se situe le palais Aziza a pris sa forme définitive. (Figure 12)

Le palais Aziza était convoité, comme tout autre palais de la Médina, par les colons français. En 1830, il a été déjà affecté provisoirement comme résidence d'un officier supérieur, le commandant de la Place⁴⁴, qui s'occupera à peindre les colonnes des galeries par des couches tricolores de peinture⁴⁵.

Figure 8 : Transformation de l'environnement immédiat du palais Aziza



Source 1 : F. Cresti, Contribution à l'histoire d'Alger, Centro Anlisi Sociale Progetti S. R. l., Roma, 1993, p. 105. Traitée par l'auteur.

En 1832, le palais commence à connaître les premières vraies transformations avec les travaux d'aménagement qu'a connus la ville, particulièrement l'aménagement de la place du *Soudan* (place *de l'Évêché* connue aussi sous le nom de place *du Cardinal-Lavigerie*) qui a provoqué plusieurs démolitions dans le Palais telles que l'enterrement de l'aile nord-est lors de l'aménagement de la rue *du Divan*. Ceci a causé la transformation du rez-de-chaussée en sous-sol et par conséquent le changement de l'emplacement de l'accès, de la rue *du Soudan* à la place *du Cardinal-Lavigerie*.

44. Le siège du Gouvernement sera transféré ensuite à La Casbah.

A. Devoulx (édition critique par B. Belkadi et M. Benhamouche), *El Djazaïr...*, op. cit., p. 213.

45. H. Klein, (Comite du vieil Alger), *Feuillet...*, op. cit., p. 155.

La proximité du palais Aziza avec la mosquée *Ketchaoua* (transformée, en 1832, en cathédrale catholique) a incité les autorités françaises à la transformer en résidence de l'évêché pour devenir officiellement le siège de l'évêché d'Alger en 1838⁴⁶, « *Les évêques sont unanimes dans leur souhait d'être logés à proximité de leur cathédrale. Or, si les anciens palais épiscopaux jouxtent l'édifice de culte, les nouvelles constructions et les édifices de substitution en sont souvent fort éloignés. Pourtant à chaque fois qu'il est possible, on essaie de concentrer en un même lieu les services ecclésiastiques, sur le modèle de l'ancienne cité épiscopale* »⁴⁷.

Le choix du palais Aziza comme siège de l'archevêque n'est pas dû au hasard, mais particulièrement à son emplacement à proximité de la cathédrale. Cette proximité recherchée est spécialement le souhait des évêques, celui d'être logés aux environs immédiats de leur cathédrale, car cela leur permettra de suivre les cérémonies à partir des fenêtres. Et le palais Aziza leur permettait parfaitement cela. D'ailleurs, du patio du palais Aziza, on peut apercevoir les clochers de la cathédrale. (Figure 9)

Figure 9: La mosquée Ketchaoua (ex-cathédrale) vue à partir du patio du palais Aziza (ex-archevêché)



Source : Ministère de L'information et de La Culture, El Djazaïr, S.N.E.D., Alger, 1974, p. 83.

46. *Idem.*, p. 155.

47. S. Blenner, *Recherches sur les palais épiscopaux en France à l'époque concordataire (1802-1905), L'évêque en son palais*. [En ligne]. Thèse de l'Ecole Des Chartes. Ecole nationale Des Chartes, 2000. Disponible sur : < <http://theses.enc.sorbonne.fr/document72.html> > (Consulté le 5 décembre 2021).

Cette nouvelle affectation n'a pas préservé le palais Aziza contre les transformations brusques qu'elle subira encore, en particulier lors de l'incendie de la Djénina en 1844⁴⁸, suivi de sa démolition en 1856, laissant ainsi le palais dénudé, «*la maison épiscopale se trouva ainsi déchaussée et l'on dut faire des travaux de soutènement, l'entrepreneur Sarlin voulut s'y opposer sous le prétexte que l'évêché était, lui aussi, destiné à la destruction, mais il n'eut pas gain de cause et fut obligé de faire à ses frais les opérations nécessaires*»⁴⁹.

Des travaux furent effectués pour masquer cette façade par la construction d'une bâtisse de R +1. Cette dernière a été édifiée pour masquer sa façade qui a résulté de la destruction de la Djénina, car elle était considérée comme médiocre et qu'il fallait cacher notamment qu'elle donnait sur une place importante, la place du *Gouvernement*.

Les plans d'Alger de 1930 montrent l'existence d'une bâtisse de R +1⁵⁰ qui donne sur la place du *Gouvernement*, mais elle ne tardera pas à disparaître puisqu'on ne la retrouvera plus dans les plans d'après. (Les Figures 10)

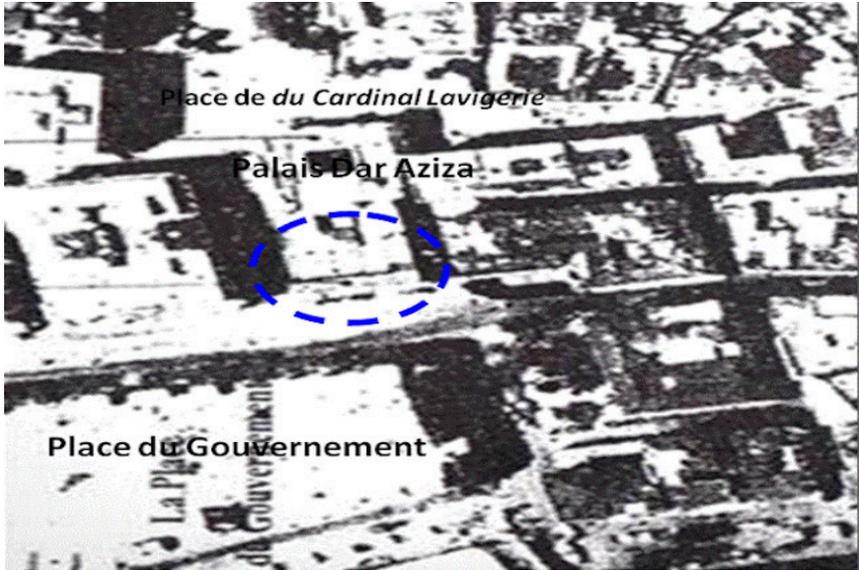


48. J. L. Cohen, N. Oulebsir, Y. Kanoun, (sous la direction), *Alger : paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Collection Tranches de villes, Paris, les Éditions de l'Imprimeur, 2003, p. 291.

49. L.-A.-A. Pavy Mgr, *Un grand évêque ou vingt ans de l'Algérie d'Afrique*, édition Adolphe Jourdan, Alger, 1902, p. 332.

50. Cette bâtisse reste un mystère car aucun ouvrage ne l'a décrite ni l'a mentionnée à quoi elle a servi. Seuls ces plans et des illustrations certifient son existence.

Source 1 : Revue mensuelle illustrée de la construction en Afrique du Nord :
années 1930-1938, p. 80.



Source 2 : Philippe Bourgois. L'Algérie autrefois, [en ligne]. http://www.alger-roi.fr/Alger/place_gouv/pages_liees/5_place_gouv56.htm



Source 3 : Philippe Bourgois. L'Algérie autrefois, [en ligne]. http://www.alger-roi.fr/Alger/place_gouv/pages_liees/52_place_gouv_destruction_26_11_1932_afrique.htm

Outre ces circonstances et particulièrement avec les travaux d'élargissement et d'alignement, la conservation ou plutôt l'épargne du palais Aziza fut impossible bien qu'elle fût la résidence épiscopale. Situation qui poussa l'évêché A. Dupuch à soulever hâtivement cette question auprès de l'empereur Napoléon III⁵¹. Comme argument, il insista sur les valeurs artistiques du palais dont la perte serait irréparable, de plus que le palais Aziza est un très bel édifice qu'on ne pourrait sacrifier ainsi. L'empereur décida, quant à lui, non seulement de conserver le palais Aziza, mais, encore, de lui annexer l'emplacement de l'ancienne Djénina, « *un square dont l'emplacement sera celui de l'ancienne Djénina l'avoisnera bientôt, espère-t-on, du côté de l'est* »⁵².

Lui reconnaissant ainsi plusieurs valeurs et voulant la préserver contre toute nouvelle tentative de destruction, elle fut classée en 1887⁵³ comme monument historique.

Cette période est marquée par les plus importantes modifications qu'a subies la Médina, particulièrement lors de l'aménagement de la place du *Gouvernement*, de la place du *Cardinal-Lavigerie* et des rues qui structurent la ville (rue du *Divan*, rue du *Soudan*, rue de *La Lyre*). C'est lors de ces aménagements que le palais Aziza et son environnement immédiat ont pris leurs formes définitives, tels qu'ils sont actuellement et où il (le palais Aziza) reste isolé.

Dès les premières années du XIX^e siècle, le palais Aziza a été retiré à l'évêque et affecté comme musée pour faire profiter le public de ses richesses (décors de faïences, bois, marbres...), car à cette époque, il y a eu séparation de la religion et de l'État, où la propriété de plusieurs biens immobiliers religieux a été alors revue⁵⁴.

51. J. L. Cohen, N. Oulebsir, Y. Kanoun, (sous la direction), *Alger: paysage urbain ..., op. cit.*, p. 292.

52. H. Klein, Feuilletés..., op. cit., p. 155.

53. Le palais Dar Aziza fut classé le 12 février 1887 sous le nom de *Maison de Khaznadji* par l'ordonnance 67-281 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels

Gouvernorat Du Grand Alger, Colloque international sur La Casbah d'Alger : Identification d'une stratégie et mécanismes de sauvegarde d'une identité nationale et d'un patrimoine universel, 26/27 et 28 mai 1998.

54. La victoire politique des Républicains au début des années 1880 se traduit par une remise en cause du Concordat et de ses implications pour les ministres du Culte. L'État se désengage progressivement de sa participation dans les frais d'entretien des résidences épiscopales et contrôle plus strictement les activités qui s'y déroulent, privant le corps épiscopal de ses prérogatives. La loi du 9 décembre 1905 prévoit le retour à l'État des palais épiscopaux qui lui appartiennent. Au cours du mois de décembre 1906, les évêques évacuent les édifices qu'ils occupent et s'installent dans de nouveaux évêchés. Les palais épiscopaux sont transformés en préfectures, hôtels de ville, musées ou bibliothèques.

Mais, on s'est vite rendu compte que cette affectation a détruit petit à petit ses richesses, «... *la semelle européenne, chaque jour, en foule les motifs délicats. Déjà en maint endroit, les dessins s'effacent, dont il sera, certes, très malaisé de raccorder les lignes. Alger ne possédant plus d'échantillons de ce genre*»⁵⁵. Depuis, il a été décidé de le réaffecter encore comme archevêché, peut-être à cause toujours de la proximité de la cathédrale ou peut-être que cette destination est considérée comme la moins dangereuse et la moins destructive pour le monument.

Monseigneur A. Pons ajoute que «*ce bijou d'architecture mauresque qu'avaient habité tous les évêques d'Alger, depuis l'infortune Dupuch jusqu'à la démission de Mgr Oury, avait abrité la séparation [séparation de l'Église et l'État, le 1^{er} janvier 1906] les œuvres laïques les plus disparates*»⁵⁶.

En effet, en 1922, «*le Jour de Pâques*», l'archevêché reprend son ancien siège et se réinstalla au palais Aziza jusqu'à l'Indépendance de l'Algérie⁵⁷.

Durant cette époque, le palais Aziza a connu plusieurs affectations allant d'une maison du général à la résidence épiscopale (de l'évêque), à l'archevêché, au musée pour enfin être affectée une seconde fois comme archevêché jusqu'à l'Indépendance. Ces changements d'affectation qu'a subis le palais Aziza ont provoqué plusieurs transformations tant intérieures qu'extérieures.

3.2. Les différentes transformations du palais Aziza

Le palais Aziza a connu plusieurs modifications et transformations :

- La transformation la plus importante et la plus brusque fut le déplacement de l'entrée principale du monument à la façade nord-ouest, de la rue *de l'État-major* à la place *du Cardinal-Lavigerie*, en face de la cathédrale catholique.
- Les travaux d'aménagement qu'a connus la ville et notamment l'aménagement de la place *du Soudan*, «*ex-place du Cardinal-Lavigerie*» et de la rue *du Divan* ont provoqué la destruction de la Douera.
- Du côté sud-est, il y a eu des agrandissements des espaces de manière à assurer et à respecter l'alignement sur la rue *du Divan*. Et du côté de la rue

S. Blenner, Séverine. *Recherches sur les palais épiscopaux en France à l'époque concordataire (1802-1905), L'évêque en son palais. [En ligne]*. Thèse de l'Ecole Des Chartes. Ecole nationale Des Chartes, 2000.

Disponibles sur : < <http://theses.enc.sorbonne.fr/document72.html> > (Consulté le 5 décembre 2021).

Cette loi n'a été appliquée en Algérie (les colonies françaises) qu'en 1907 après des modifications selon le prêtre Jean Pierre. De ce fait, Dar Aziza a été affectée comme musée en 1908.

55. H. Klein, Feuillet..., *op. cit.*, p. 25.

56. Pons A. Mgr, *La nouvelle église de l'Afrique*, Tunis, 1930, p. 150.

57. *Idem.*, p. 150.

de l'État-major, il y a eu agrandissement du Palais sur un ancien passage voûté.

- Le sous-sol a été le niveau qui a le plus souffert puisqu'il y a eu l'enterrement de toute l'aile nord-est du Palais. Ceci a provoqué la transformation du rez-de-chaussée en sous-sol. À cet effet, des escaliers ont été ajoutés pour rattraper la différence de niveau par rapport à l'extérieur qui a résulté des différents aménagements.
- La restructuration du côté sud-est du palais Aziza et précisément dans l'ancien hammam, car la nouvelle destination du Palais (archevêché) voyait en le hammam une hérésie⁵⁸.
- La subdivision des pièces oblongues en trois sous-espaces par des cloisons en maçonnerie, notamment celles du rez-de-chaussée.
- La réalisation de nouvelles ouvertures (portes et fenêtres) notamment vers l'extérieur⁵⁹.
- La transformation de forme du bassin du patio.
- L'aménagement de la chapelle à l'étage avec un traitement caractérisant au fond du mur.

3.3. La restitution de l'aspect original du palais Aziza *Bent es Soltan*

3.3.1. La récupération du palais et ses premières affectations

Après l'indépendance, le palais Aziza dépendait du ministère du Tourisme. Selon A. Raverau, architecte des monuments historiques, dans un compte rendu d'inspection en 1964⁶⁰, rapporte l'état des lieux du bâtiment en indiquant que le palais Aziza est en bon état avec une légère humidité à la base des murs du rez-de-chaussée. Il déplore les adjonctions de cloison qui morcelaient le dessin de ses plafonds et la perte presque totale des soubassements en faïences.

En 1969, il fut affecté comme siège de l'Agence du Tourisme Algérien (ATA). Durant cette période, le président du Comité du vieil Alger, M. Philibert, a adressé une lettre à la Commission nationale de sauvegarde des monuments historiques, déplorant l'état des pièces de l'étage, notamment celui du salon d'honneur qui fut divisé par des cloisons en maçonnerie⁶¹ et cela a provoqué un effet dévastateur en

58. A cet effet, un nouveau espace a été aménagé dans l'ancien hammam.

59. Les français, qui étaient d'une autre culture que celle de la population locale qui a édifié ces espaces introvertis, voulaient les adapter et les ouvrir vers l'extérieur et profiter ainsi des vues extérieures.

60. Archives de l'Agence nationale de l'archéologie (dossier Dar Aziza). Rapport du 4 juillet 1964 de l'architecte en chef des monuments historiques Raverau A., a/s état des lieux et conservation de Dar Khaznadji.

61. Archives de l'Agence nationale de l'archéologie (dossier Dar Aziza). Lettre en date du 10 juillet 1969 émanant du Comité du Vieil Alger concernant Dar Aziza *Bent es Soltan*, place *Ben-Badis*.

couplant les perspectives et en empêchant la vue d'ensemble sur le plafond et sur les panneaux de stuc.

Durant cette même période, une proposition fut commandée par l'Agence du tourisme à l'architecte des monuments historiques, S. Abdullhak, afin de réaménager le jardin adjacent au palais, en bordure de la place *des Martyrs*. Mais ce projet n'a pas été réalisé, peut-être par ignorance du vrai sens et message véhiculé par ce jardin⁶².

L'affectation du palais Aziza comme siège de l'Agence du Tourisme ALGÉRIEN ne durera pas longtemps, car elle sera réaffectée, en 1980, comme siège de la revue *at thaquafa*⁶³ pour être encore de nouveau affectée comme siège de l'Agence Nationale de l'Archéologie. Affectation qui dure jusqu'à nos jours.

Les seules modifications importantes sont dues à la marginalisation et au laisser-aller, car ces fonctions étaient temporaires, le temps en attendant de trouver un autre local. C'est pour cela que le palais Aziza a été éventuellement occupé sans subir des modifications.

Vu le rôle de l'Agence Nationale de l'Archéologie dans la conservation et la préservation des monuments historiques, son siège le mieux adapté serait un monument historique, à savoir le palais Aziza. C'est pour cela que ce dernier est considéré comme une affectation la plus appropriée. D'ailleurs, les différents bureaux de l'Agence sont installés de manière à n'effectuer aucune modification sur le monument. Pour minimiser toute atteinte au monument, il a été question, pour séparer les bureaux, de réaliser des cloisons amovibles réalisées en bois sans être fixées aux murs afin de ne pas endommager les murs, car l'installation de l'Agence dans le monument n'est que provisoire en attendant d'être réinstallée ailleurs⁶⁴.

3.3.2. Les travaux de restauration de 1999

Depuis l'Indépendance, aucune action de conservation importante n'a été effectuée dans le palais. Les opérations de badigeonnage des murs du palais Aziza représentaient les seuls travaux effectués durant les premières années de l'Indépendance.

Cette situation a été certifiée par un prêtre, à l'archevêché d'Alger, qui a visité le palais Aziza à cette époque, disant qu'il a été choqué par ce *vandalisme*.

62. Archives de l'Agence Nationale de l'Archéologie (dossier DAR AZIZA). Rapport du 24 avril 1971 de l'architecte des monuments historiques Abdullhak S., a/s proposition architecturale pour l'aménagement du jardin adjacent en bordure de la place *des Martyrs*.

63. Établissement des arts de la culture, [en ligne]. <http://www.etalblissementartsetculture.dz/patrimoine.html#patrimoine> > (Consulté le 22 mars 2005)

64. Selon les témoignages de l'attachée de recherches LAZAZI (A.R.) à Dar Aziza.

Ce n'est qu'en 1999 que l'Agence Nationale d'Archéologie a entrepris des travaux d'aménagement de ses bureaux, de même que des travaux de restauration du hammam au niveau du rez-de-chaussée, à l'aile sud-est du palais.

Lors de la restauration, il était question de retrouver l'aspect originel du palais tel qu'il a existé à l'époque ottomane. Pour cela, plusieurs travaux ont été effectués au niveau de :

1. L'entrée. Les fouilles effectuées dans l'entrée principale du palais Aziza ont révélé l'existence de trois marches qui mènent vers un espace plus bas. Ceci confirme que le hall d'entrée a été refait durant la période française.
2. Plus bas que l'espace de l'entrée principale, il a été découvert un petit espace (A) où fut décelé un arc en plein cintre qui a été laissé apparent. D'après les suppositions, cet espace a appartenu à la Douera détruite⁶⁵ du palais.
3. Le patio. Toutes les façades qui donnent sur cet espace organisateur ont subi des modifications lors des travaux de restauration. Son parterre et la fontaine ont été eux aussi restaurés.
4. Les pièces. Dans les pièces, il y a eu :
 - Condamnation de plusieurs fenêtres réalisées pendant la période française dans les pièces et leurs transformations en placards.
 - Démolition des cloisons réalisées à l'intérieur des pièces. Mais cela n'a pas été réalisé dans toutes les pièces.
 - Découverte de plusieurs ouvertures et niches qui remontent à l'époque ottomane qui ont été mises en valeur?
 - Le hammam a été l'objet d'attention particulière lors des travaux de restauration de l'Agence en 1999, car il est considéré comme l'espace le plus endommagé du palais Aziza à l'époque coloniale. Lors de la restauration du hammam, une étude archéologique approfondie avait pour objectif de retrouver la structure spatiale de cette partie telle qu'elle a existé à l'époque ottomane.

Conclusion

Par cet article, nous sommes arrivés à conclure qu'il ne suffit pas de classer des édifices comme patrimoine national ou international, mais qu'il faudrait mettre d'autres moyens pour les préserver, les entretenir... Or, en Algérie, des monuments d'un grand intérêt se sont dégradés, au jour le jour, dans l'indifférence des uns et des autres.

65. Il constitue l'ancienne Squifa du palais qui a été détruite en partie lors des différents aménagements et destruction de la Djénina à l'époque française.

L'Algérie regorge d'un riche patrimoine, allant des maisons les plus modestes aux palais ottomans les plus somptueux, mais qui n'a malheureusement pas bénéficié d'une grande attention de la part des pouvoirs publics? Ce patrimoine est précieux, mais n'a pas échappé à la dégradation qui est due, en grande partie, au manque de préservation et d'entretien. Le palais Aziza en fait partie.

Par ailleurs, le classement ou l'inscription sur l'inventaire supplémentaire est considéré comme la finalité de l'action de préservation d'un monument. Une fois un monument classé, cela n'est pas évident qu'il est bien préservé de tous les risques de dégradation et de marginalisation, car le classement ou l'inscription sur l'inventaire supplémentaire ne se préoccupe jamais de son devenir.

En répondant à cette préoccupation, nous constatons que beaucoup restent à faire, car il ne suffit pas de classer un monument pour le préserver, mais, en revanche, il faut aller au-delà en pensant à sa restauration. Ceci nous ramène à conclure que l'opération de restauration du monument historique est une action indispensable et inévitable pour la préservation du patrimoine.

Plusieurs monuments historiques ont connu, ces dernières années, des travaux de restauration. Le *palais Aziza* a été l'un de ces monuments historiques qui ont fait l'objet de ces travaux de restauration. Ces derniers ont permis la préservation de l'un des palais de la Médina d'Alger qui témoigne de la particularité et de la spécificité de ce type d'architecture et qui représente un témoignage des résidences édifiées dans la Médina à l'époque ottomane et témoigne de ce que furent jadis les *résidences palatiales*. Ces travaux n'ont pas seulement permis la préservation du palais Aziza de la dégradation et de la disparition, mais aussi la restitution d'un des plus importants palais de la Médina d'Alger qui témoigne de l'ensemble de la *Djénina*. L'originalité de cet ensemble, où se situe ce palais, réside dans la coexistence de plusieurs caractères d'architecture ancienne de la Médina d'Alger, à savoir le caractère économique, le caractère financier, le caractère religieux et culturel, le caractère résidentiel et le caractère de centre de pouvoir considéré comme le caractère le plus important.

Ces travaux de restauration ont aussi permis la restitution de l'organisation harmonieuse des différents espaces qui caractérisent le palais et notamment de ses espaces domestiques qui ont pu survivre, à savoir la cuisine, la buanderie et en particulier le hammam, considéré comme une des particularités de l'organisation des palais à l'époque ottomane.

Dans cette perspective, le palais Aziza n'est pas seulement remarquable et original parce qu'il date de l'ancienne époque ottomane, mais parce qu'il représente le dernier témoin de la *Djénina* d'Alger. C'est un palais qui a servi, au

début de son édification, comme résidence pour la fille du Dey. Il a servi ensuite comme résidence afin d'héberger les beys qui venaient, entre le XVI^e et le XVII^e siècle, remettre l'impôt triennal, et ensuite comme hôtel pour les ambassadeurs et les religieux qui venaient à Alger pour l'achat des esclaves et enfin comme résidence pour les chargés de mission des puissances étrangères en rapport avec la Djénina et même comme magasin d'objets appartenant au Beylik au début du XIX^e siècle.

En conséquence, le palais a servi, après le départ de Aziza Bey, comme une annexe au palais royal, mais sans avoir aucune relation directe avec lui, car il fallait protéger la Djénina de toutes intrusions étrangères.

Ainsi, la séparation entre le palais et la Douera, censée être une annexe du palais, est considérée comme la transformation la plus importante qui date de cette époque. Cela suppose qu'elle a une relation avec le palais au temps où ce dernier était occupé par Aziza Bey, mais qui fut annulée (la relation) quand il a été affecté comme résidence pour les hôtes de la Djénina après le départ de Aziza Bey, notamment pour assurer plus de sécurité.

L'originalité de ces travaux de restauration ne réside pas seulement dans les résultats obtenus, mais aussi dans l'équipe de restauration qui est constituée seulement de spécialistes algériens de tous les domaines (architectes, restaurateurs, archéologues, artisans ...) qui ont permis la redécouverte de ce palais avec le souci de lui redonner la glorieuse présence d'antan. Cela ne peut traduire que leur souci d'affirmer l'identité culturelle algérienne et son histoire. C'est cette histoire de la ville d'Alger qui se raconte à travers ces palais ayant plusieurs siècles d'âge.

Cette prise de conscience pour la nécessité de ces travaux est venue juste à temps, car elle a permis la sauvegarde de l'un des plus importants palais de Médina d'Alger dont la préservation est considérée comme une urgence et comme une priorité. Le palais Aziza, à l'instar des autres palais de Médina d'Alger, présente ainsi un riche patrimoine dont la restauration peut révéler d'importantes informations qui aident à comprendre pas seulement le palais Aziza, mais tous les palais de la Médina.

Cependant, une recherche approfondie sur le reste des palais s'avère indispensable, car ces palais, qui sont en déperdition, recèlent aussi une grande partie de l'histoire et la culture d'une époque ancienne pas seulement d'Alger, mais de toute l'Algérie et représentent, de ce fait, une richesse patrimoniale, architecturale, mémorielle et culturelle, indispensable à préserver.

Bibliographie

- Anonyme, *Voyage à Alger, ou description de cette ville, de ses environs et du royaume d'Alger*, Paris, Lecoq, 1830, p. 44.
- Assari (N.), *Alger des origines à Régence turque*, Alger, Editions Alpha, 2007, 324 p.
- Belhamissi (M.), *Histoire de la marine algérienne (1516-1830)*, Alger, ANAL, 1983, 187 p.
- Belhamissi (M.), *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*, Alger, Bibliothèque nationale de l'Algérie, tome I, *Les navires et les hommes*, 1996, 223 p.
- Berteuil (A.), *L'Algérie française (histoire-mœurs-coutumes-industrie-agriculture)*, Paris, Dentu, tome 1, 1856, 452 p.
- Bolle (J. A.), *Souvenirs de l'Algérie ou relation d'un voyage en Afrique*, Angoulême, Imprimerie et lithographie de J. BROQUISSE, 1839, 276 p.
- Bonnafont (M.), *Douze ans en Algérie (1830-1842)*, Paris, E. Dentu, 1880, 380 p.
- Boyer (p.), *La Vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française*, Paris, Hachette, 1963, 268 p.
- Chehrit (K.) (Textes sélectionnés et synthèses réalisées), *Les Janissaires : origines et histoire des milices turques des provinces ottomanes et tout particulièrement celle d'Alger*, Alger, Grand-Alger-Livre, 2005, 221 p.
- Chollier (A.), *Alger et sa région*, Grenoble, Editions B. Arthaud Succ' de J. Rey, 1929, 175 P.
- Cohen (J. L.), Oulebsir (N.) Et Kanoun (Y.), sous la direction de, *Alger : paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Paris, Imprimeur, 2003, 341 p.
- Cresti (F.), *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, 142 p.
- Devoulx (A.), *Les Édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger, Typographie Bastide, 1870, 265 p.
- Devoulx (A.) (Édition critiquée par Bedredine B. et M. Benhamouche), *El Djazaïr, histoire d'une cité : d'Icosium à Alger*, Alger, ENAG Éditions, 2003, 279 p.
- Ferrah (A.), *La Casbah d'Alger : ruines ... et espoir ?*, Alger, Editions ANEP, 2006, 387 p.
- Golvin (L.), *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, Alger, INAS, 2003, 141 p.
- Gouvernorat Du Grand Alger, colloque international sur La Casbah d'Alger : Identification d'une stratégie et mécanismes de sauvegarde d'une identité nationale et d'un patrimoine universel, 26/27 et 28 mai 1998.
- Haëdo (F. D. de) (Traduit de l'espagnol par MM. le Dr. Monnerau et A. Berbrugger), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Paris, s.l., 1870, 224 p.
- Haëdo (F. D. de) (Traduction et annotation par DE GRAMMONT (H.-D.)), *Histoire des rois d'Alger*, Alger, Adolphe Jourdan, 1881, 222 p.
- Kaddache (M.), *L'Algérie durant la période ottomane*, Alger, Office des publications universitaires, 1992 (réimpression), 239 p.
- Khelifa (A.), *Histoire d'El Djazaïr Bani Mazghanna*, Alger, Dalimen, 2007, 399 p.
- Khelifa (A.), *Alger. Histoire et patrimoine*, Alger, Editions ANEP, 2010, 307 p.
- Klein (H.) (Comité du Vieil Alger), *Feuillets d'El-Djezaïr*, Blida, Éditions du Tell (réédi-

- tion en deux tomes de l'ouvrage paru en 1937 aux Editions L. Chaix à Alger), tome 1, 2003, 174 p.
- Klein (H.) (Comité du Vieil Alger), *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida, Editions du Tell (réédition en deux tomes de l'ouvrage paru en 1937 aux Editions L. Chaix à Alger), 2003, 190 p.
- Koumas (A.) Et ChehrazADE (N.), *L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du XIX^e siècle*, Paris, Editions du Patrimoine, 2003, 199 p.
- Labat (R. P. J.-B.), *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, tome 5, Paris, Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1735, 618 p.
- Lespes (R.), Alger, étude de géographie de l'histoire urbaine, Paris, Alcan, 1930, 853 p.
- MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE, *El Djazaïr*, Alger, S.N.E.D., 1974, 122 p.
- Missoum (S.), Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle, Alger, ÉDISUD-INAS, 2003, 276 p.
- Nicolay, N. de, Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales [s.l.], 1567, 181 p.
- Office D'intervention et de Régulation d'Opération d'Aménagement De La Casbah d'Alger, *Casbah d'Alger...Patrimoine en péril*, Alger, Ministère de l'équipement, 1989, 72 p.
- Pavy L.-A.-A. Mgr, *Un grand évêque ou vingt ans de l'Algérien d'Afrique*, Alger, Édition Adolphe, Jourdan 1902, 332 p.
- Pionneau, E. Abbé, *Vie de Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger*, Alger, Édition Adolphe, Jourdan 1902.
- Pons A. Mgr, *La nouvelle église de l'Afrique*, Tunis, 1930, 150 p.
- Raverau (A.), *La Casbah d'Alger, et le site créa la ville*, Paris, Sindbad, 1989, 220 p.
- Shaw (T.) (Traduit de l'anglais, avec de nombreuses augmentations, des notes géographiques et autres par Carthy, J. Mac), *Voyage dans la régence d'Alger*, Paris, MERLIN éditeur, 1830, 405 p.
- Tassy (L. de), *Histoire du royaume d'Alger*, Amsterdam, Henri du Sauzet, 1725, 348 p.
- Venture De Paradis (J. M.), *Alger au XVIII^e siècle (1788-1790)*, Alger, E. Fagnan, 1898, 171 p.
- Vidal-Bue (M.), *Villas et palais d'Alger du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, éditions Place des Victoires, 2012, 307 p.
- Thèses Et Mémoires
- Driouche, Nadjiba. *Contribution à l'enrichissement de l'architecture palatine, DAR AZI-ZA : mémoire de la Djénina d'Alger*. Mémoire de magistère en préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques. Alger : École polytechnique d'architecture et d'urbanisme, 2001, 304 p.
- Marchika, Jean, La Peste en Afrique septentrionale. Histoire de la peste en Algérie de 1363 à 1830, (Thèse de doctorat en médecine). Alger, Ancienne maison Bastide-Jourdan, 1927, 194 p.
- En ligne

Blenner, Séverine. Recherches sur les palais épiscopaux en France à l'époque concordataire (1802-1905), L'évêque en son palais (résumé). En ligne] École nationale des chartes, 2000.

Disponible sur : < <http://theses.enc.sorbonne.fr/document72.html> > (Consulté le 5 décembre 2020)

Revues

Revue mensuelle illustrée de la construction en Afrique du nord : années 1930-1938, pp. 79-88.

L'Algérie catholique, article : *Sous les turcs : l'actuel palais de l'archevêché servait d'hôtel aux ambassadeurs*, par MURAT (H.), n° 1, Mai 1936, Alger, pp. 6-9.

Encyclopédies

L'Encyclopédie de l'Islam, GIBB, (H. A. R.), KRAMERS, (J. H.), LEVI-PROVENÇAL, (E.) et autres, Paris, Editions Leiden E-J-Brill, Nouvelle édition G.-P Maisonneuve et Larose S. A., 1991 (3e impression), 623 p.

Textes officiels algériens

Chef Du Gouvernement, Président Du Conseil Des Ministres, (sur rapport du) Ministre de l'éducation Nationale. Ordonnance n° 67 - 281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels en ligne]. Journal officiel, n° 7 du 23 janvier 1968. : < http://www.joradp.dz/JO6283/1968/007/F_Pag.htm > (Consulté le 25 novembre 2021)

Résumé

Le *palais Aziza Bent es Soltan* est considéré comme un échantillon des palais édifiés au niveau de la médina d'Alger. Il constitue le dernier témoin de ce que fut la Djénina et représente un témoignage de ce que furent les demeures palatines de la Médina d'Alger à l'époque ottomane. Ce monument historique, emblématique par sa relation avec la Djénina, a connu plusieurs démolitions et transformations, et ce, depuis l'époque française. Cet état de dégradation et d'abandon a été accentué, après l'Indépendance, quand il a connu plusieurs affectations. Cependant, des travaux de restauration ont été d'une grande urgence pour la sauvegarde de ce palais. Ces travaux ont eu comme objectif principal la restitution de l'aspect originel du palais. Cet article présente ainsi l'originalité du palais Aziza à travers sa composition car il reflète l'architecture palatiale, par son histoire car il résume celle de toute la Médina d'Alger et en particulier son rapport avec la Djénina qui a été démolie à l'époque française. Le palais constitue ainsi la mémoire de la Médina d'Alger. Les travaux de restauration ont été très importants pas seulement dans la préservation du palais Aziza, considéré comme le dernier témoin de la Djénina, mais aussi dans la découverte des différents espaces architecturaux constituant ce palais, à savoir la Douera et en particulier le Hammam considéré comme l'espace le plus caractéristique du palais et de tous les palais de la Médina d'Alger et ainsi

que dans la restitution de son aspect originel remontant à l'époque ottomane. Cet article affirme, de ce fait, que la restauration des monuments historiques est une opération indispensable et primordiale, pour l'affirmation de l'identité historique, culturelle et architecturale, pas uniquement d'Alger mais de toute l'Algérie.

Mots-clés

palais Aziza, Médina d'Alger, Djénina, époque ottomane, palais, restauration, monument historique

مستخلص

يعتبر قصر عزيزة بنت السلطان عينة من القصور التي بنيت في مدينة الجزائر العاصمة. وهو يشكل الشاهد الأخير على ما كان يعرف بالجنينة ويمثل شهادة على ما كانت عليه القصور الفخمة في مدينة الجزائر العاصمة في العصر العثماني. هذا المعلم التاريخي، الذي يرمز إليه من خلال علاقته مع الجنينة، خضع للعديد من عمليات الهدم والتحويلات، وهذا، منذ العصر الفرنسي. هذه الحالة من التدهور والهجر برزت، بعد الاستقلال، عندما شهد العديد من المهام. وبذلك، كانت أعمال الترميم ملحة للغاية لحماية هذا القصر. كان الهدف الرئيسي لهذه الأعمال هو استعادة الجانب الأصلي من القصر. هذا المقال يعرض بذلك أصالة قصر عزيزة من خلال تكوينه لأنه يعكس العمارة الفخمة، من خلال تاريخه لأنه يلخص تاريخ مدينة الجزائر بأكملها وخاصة علاقته بجنينة التي هدمت في العصر الفرنسي. وهكذا يشكل القصر ذاكرة مدينة الجزائر العاصمة. كانت أعمال الترميم مهمة جدا ليس فقط في الحفاظ على قصر عزيزة الذي يعتبر الشاهد الأخير على الجنينة، ولكن أيضا في اكتشاف الأماكن المعمارية المختلفة التي تشكل هذا القصر وهي الدويرة وخاصة الحمام الذي يعتبر أكثر الأماكن تميزا للقصر وجميع قصور مدينة الجزائر وبالتالي في استعادة مظهره الأصلي الذي يعود إلى ذلك العصر العثماني. هذا المقال يؤكد من ثم، أن ترميم المعالم التاريخية عملية أساسية لا غنى عنها، لتأكيد الهوية التاريخية والثقافية والمعمارية، ليس فقط للجزائر العاصمة ولكن لكل الجزائر.

كلمات مفتاحية

قصر عزيزة، مدينة الجزائر، الجنينة، العصر العثماني، قصر، بيت، ترميم، معلم تاريخي

Abstract

The Aziza Bent es Soltan Palace is considered a sample of the palaces built in the medina of Algiers. It is the last witness of what was the Jenina and represents a testimony of what were the palatine mansions of the Medina of Algiers in the Ottoman era. This historical monument, emblematic by its relationship with the Jenina, has undergone several demolitions and transformations, and this, since the French era. This state of degradation and abandonment was accentuated, after Independence, when it experienced several assignments. However, restoration

work has been of great urgency for the safeguarding of this palace. These works had as their main objective the restitution of the original aspect of the palace. This article thus presents the originality of the Aziza Palace through its composition because it reflects the palatial architecture, by its history because it summarizes that of the entire Medina of Algiers and in particular its relationship with the Jenina which was demolished in the French era. The palace thus constitutes the memory of the Medina of Algiers. The restoration works were very important not only in the preservation of the Aziza Palace, considered the last witness of the Jenina, but also in the discovery of the different architectural spaces constituting this palace, namely the Douera and in particular the Hammam considered as a space most characteristic of the palace and all the palaces of the Medina of Algiers and thus in the restitution of its original aspect dating back to the Ottoman era. This article affirms, therefore, that the restoration of historical monuments is an indispensable and primordial operation, for the affirmation of the historical, cultural and architectural identity, not only of Algiers but of all Algeria.

Keywords

Aziza Palace, Medina of Algiers, Jenina, Ottoman era, Palace, restoration, historical monument